# Indications à suivre pour le format d'un article à paraître dans la revue Dialogue

#### En-tête

Votre article doit être soumis avec les informations suivantes, apparaissant sur la première page de l'article.

# Titre. Sous-titre (s'il y a lieu)

Prénom et nom de l'auteur, affiliation institutionnelle

RÉSUMÉ: prière de fournir un résumé de 70 à 90 mots en français.

ABSTRACT : prière de fournir la version anglaise de votre résumé. Au besoin, nous en ferons nous-mêmes la traduction.

### Sous-titres et numérotation

Veuillez suivre le format suivant pour l'identification sous-titres et sections de votre article.

1. Titre

1.1. Sous-titre

1.1.1. Section

### Corps de texte

Le texte est en caractères Times New Roman 12 points, disposé à double interligne.

#### **Ponctuation**

Seul le signe ( :) est précédé d'une espace insécable. Tous les autres signes de ponctuation ne sont pas précédés d'une espace. La même chose s'applique aux guillemets : le guillemet ouvrant («) n'est pas suivi d'une espace, le guillemet fermant (») n'est pas précédé d'une espace. On utilise les guillemets anglais (" ") <u>uniquement</u> à l'intérieur des citations. On utilise seulement le tiret long (—), qui est précédé et suivi d'une espace; quand il précède une virgule, il n'y a pas d'espace entre le tiret long et la virgule. On évite l'utilisation des guillemets simples (''). On limite au strict nécessaire l'usage des parenthèses et des italiques.

#### **Italiques**

Les mots en anglais ne sont pas en italiques; les mots dans les autres langues étrangères sont en italiques, sauf quand elles utilisent un alphabet différent (grec, arabe, etc.). La mention «cf.» ne se met pas en italiques; en revanche les autres mentions usuelles le sont (a priori, a posteriori, et al., ibid., sq., s.v., contra, supra et infra). On limite au maximum l'usage des italiques aux fins d'accentuation

#### Les notes et les appels de note

Les notes sont disposées en bas de page.

Les appels de note se placent à l'extérieur des guillemets et <u>avant</u> le signe de ponctuation.

Ex.: Comme le disait un fameux orateur: «ô temps, ô moeurs»<sup>1</sup>. (notez que la ponctuation se trouve à l'extérieur des guillemets)

#### Système de renvoi bibliographique

Afin d'alléger l'appareil de notes des articles publiés dans la revue, *Dialogue* privilégie l'emploi d'un système de référence dans le corps du texte. Voir cependant les exceptions ci-dessous.

Quel que soit le système retenu, l'auteur doit fournir une bibliographie à la fin de son article.

1. Références dans le corps du texte. On donne, entre parenthèses, dans le corps du texte et immédiatement après la citation, le nom patronymique de l'auteur suivi de l'année de l'édition utilisée et de la page d'où cette citation est tirée (précédée de la notation «p. »).

Ex.: On a pu dire au sujet de la naïveté: «on ne peut reprocher à personne d'apprécier l'art de façon naïve» (Panofski, 1955, p. 122).

Dans le cas où plusieurs œuvres du même auteur parues la même année seraient citées, on les distinguera dans le texte et dans la bibliographie en ajoutant «a», «b», «c», etc. après l'année.

Ex.: Panofski, 1955a; Panofski, 1955b, etc.

# 2. Exceptions

2.1. Références dans le corps du texte avec abréviations

Afin d'éviter des incongruités semblables à celle-ci :

«l'homme est mesure de toutes choses» (Platon, 2008, p. 1904),

il est également possible d'utiliser un système d'abréviations introduit par des notes de bas de page. On donne alors en note, à la première occurrence, la référence complète, à laquelle on atribue une abbréviation pour les références subséquentes, qui sont alors faites dans le corps du texte.

Ex. «l'homme est mesure de toutes choses» note.

note : Platon, *Théétète*, dans *Œuvres complètes*, sous la direction de Luc Brisson, Paris, Flammarion, 2008, p. 1904. Dorénavant désigné par l'abréviation Platon, *Théét*. dans le corps du texte.

# 2.2. Système par références complètes

Si les références ne sont pas trop nombreuses, ou qu'une référence est citée un nombre insuffisant de fois pour introduire un système d'abréviations, il est possible de donner en note les informations bibliographiques complètes. La première fois qu'un ouvrage ou un article est cité, on précisera l'ensemble des indications bibliographiques habituelles :

- article : Prénom Nom, «titre de l'article», *Titre de la revue*, volume, numéro, année, pagination de la citation.
- article de recueil, actes, mélanges : Prénom Nom, «titre de l'article», dans Prénom Nom, dir., *Titre de l'ouvrage collectif*, lieu, éditeur, année, pagination de la citation.
- monographie : Prénom Nom, *Titre de la monographie*, lieu, maison d'édition, année, pagination de la citation.

Par la suite, on ne citera que l'initiale du prénom, le nom, une partie significative du titre et la pagination. Si les références sont plus nombreuses, il faudra recourir au système de référence MLA (nom, année, p. ).

N.B.: L'indication *op. cit.* n'est pas permise. L'abréviation *ibid.* peut être utilisée lorsqu'on renvoie à une même source dans deux notes ou deux références consécutives.

# Les références bibliographiques

Quel que soit le système de renvoi bibliographique utilisé, l'auteur est prié de fournir à la fin de son article une bibliographie complète de tous les titres cités.

# Mise en forme de la bibliographie

Les auteurs sont présentés par ordre alphabétique, leurs œuvres étant organisées par ordre chronologique croissant. Voici comment présenter chacun des types d'ouvrages cités.

#### article

Nom, Prénom et initiale(s)

Année, «titre de l'article», Titre de la revue, volume, numéro, pagination.

Ex.:

Panofski, Erwin

1955, «Du naïf dans l'art», Revue de la France et de l'étranger, vol. 92, p. 100-125.

# article de recueil, actes, mélanges

Nom, Prénom et initiale(s)

Année, «titre de l'article», dans Prénom Nom, dir., *Titre de l'ouvrage collectif*, Lieu, Éditeur, pagination.

Ex. :

Panofski, Erwin

1955, «Du naïf dans l'art», dans Jean Dupont, dir., *Comment apprécier l'art*, Paris, Éditions Guillemets, 1988, p. 122-165.

### monographie

Nom, Prénom et initiale(s)

Année, Titre de la monographie, Lieu, Éditeur.

Ex.:

Panofski, Erwin

1955, Signification et arts visuels, Paris, Éditions Guillemets.

#### Figures, images

Les auteurs d'articles comprenant des figures ou des images doivent soumettre celles-ci dans des fichiers séparés, dans le format dans lequel elles ont été créées <u>et</u> en format pdf.